



Composer avec le souverainisme idéologico-conspirationniste et la résistance à l'autorité

Un guide à l'intention des professionnel·le·s psychosociaux,
des autorités publiques et des forces de l'ordre

modus | zad



organization for
the prevention
of violence

À propos du projet PreP-Ex

Ce guide repose sur les recherches menées dans le cadre du projet *Preparing Professionals for the Rising Threat of Anti-Authority Extremism* (désigné ci-après par « projet PreP-Ex »), qui examine les courants de souverainisme idéologico-conspirationniste et l'extrémisme anti-autorité au Canada et en Allemagne. Cette recherche s'appuie sur des entretiens réalisés avec des expert·e·s issu·e·s de divers milieux, notamment des professionnel·le·s psychosociaux, des représentant·e·s des autorités publiques et des membres des forces de l'ordre. L'étude comprend également des entretiens avec des personnes adhérant à ces croyances, ainsi qu'un sondage mené auprès de leurs proches : membres de la famille, ami·e·s ou contacts étroits. En complément du présent guide, un *rappor tde recherche* approfondi analyse la complexité de ce phénomène dans chaque contexte national, en mettant en lumière ses points communs et ses différences. Il explore l'idéologie à l'œuvre, les trajectoires d'adhésion et de désengagement, ainsi que les risques associés. Un *document de recommandations politique* est également disponible, présentant des pistes d'action pour prévenir et contrer l'adhésion aux courants de souverainisme idéologico-conspirationniste et à l'extrémisme anti-autorité.

Date de publication

Juillet 2025

Note explicative

Les informations et recommandations contenues dans ce document s'appuient sur des données accessibles au public et sur des travaux de recherche. Elles ne doivent pas être interprétées comme représentant les opinions des individus ou organismes ayant financé ce projet.

Référence recommandée

Modus – Zentrum für angewandte Deradikalisierungsforschung, Organisation pour la prévention de la violence. (2025). Composer avec le souverainisme idéologico-conspirationniste et la résistance à l'autorité: Un guide à l'intention des professionnel·le·s psychosociaux, des autorités publiques et des forces de l'ordre.

Remerciements

Nous exprimons notre sincère gratitude au Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence de Sécurité publique Canada. Le projet PreP-Ex a été rendu possible grâce au soutien financier du Fonds pour la résilience communautaire de Sécurité publique Canada. Nous remercions chaleureusement les nombreux·ses expert·e·s, chercheur·e·s, professionnel·le·s psychosociaux, spécialistes du droit, membres des forces de l'ordre, représentant·e·s gouvernementaux et responsables du renseignement qui ont généreusement partagé leur temps et leurs connaissances dans le cadre de ce projet.

Table des matières

Introduction	3
À propos du phénomène du souverainisme idéologico-conspirationniste et de la résistance à l'autorité	4
Comportements reconnaissables	5
Motivations sous-jacentes	6
Engager le dialogue avec les adhérents	7
1 Professionnel·le·s psychosociaux et de l'aide	7
A) Individus adhérant à des croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste	7
Obstacles au soutien psychosocial	7
Défis lors de la pratique	8
Approches du soutien psychosocial	9
Conseils pour les professionnel·le·s psychosociaux	10
B) Famille, amis, et proches	13
Défis rencontrés par la famille, les amis, et les proches	14
Conseils pour les proches (famille, ami·es, contacts étroits)	15
2 Autorité publique et administration	17
Comportements typiques	18
Interaction avec la personne concernée	21
Préparation	21
Communication claire	22
Détourner leurs comportements ou leurs pratiques	22
Renforcer les capacités d'intervention	24
3 Forces de l'ordre	26
Comportements fréquents observés lors des interactions avec les forces de l'ordre	26
Approches et stratégies	27

Composer avec le souverainisme idéologico-conspirationniste et la résistance à l'autorité

Un guide à l'intention des professionnel·le·s psychosociaux, des autorités publiques et des forces de l'ordre

Introduction

Les mouvements appelés « Reichsbürger » en Allemagne ou « Freemen-on-the-Land » au Canada — qui rejettent la légitimité de l’État — posent depuis longtemps un défi croissant aux sociétés démocratiques dans lesquelles ils évoluent. Leurs comportements conflictuels et leur profonde méfiance envers les institutions engendrent des risques importants, non seulement pour les individus concernés, mais aussi pour la cohésion sociale et la sécurité publique.

Ce guide propose des lignes directrices et des conseils pratiques pour interagir avec les personnes adhérant aux croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste et aux idéologies anti-autorité. Il s’adresse en priorité aux professionnel·le·s du secteur psychosocial, aux autorités publiques et aux forces de l’ordre — c’est-à-dire celles et ceux qui sont le plus susceptibles de croiser ces personnes et leurs proches dans le cadre de leurs fonctions. Doter ces professionnel·le·s de stratégies éclairées est essentiel pour assurer des réponses efficaces et sécuritaires. Bien que ce manuel s’adresse principalement aux corps de métier précités, il pourra également s’avérer utile à toute personne amenée à interagir avec des individus influencés par ces croyances ou formes d’extrémisme.

Le guide débute par un aperçu du phénomène, en présentant les caractéristiques clés et les comportements associés aux personnes qui y adhèrent. Il explore ensuite les motivations sous-jacentes possibles, afin d’aider à mieux comprendre leur attitude et leur manière de communiquer. Il propose enfin des approches concrètes et adaptables, en offrant différentes options à considérer selon le contexte d’intervention. Le choix de la stratégie la plus appropriée dépend de nombreux facteurs, tels que les objectifs de l’organisation, la situation de la personne concernée ou encore ses ressources et sa personnalité. Ainsi, certaines recommandations peuvent paraître contradictoires : ce qui fonctionne dans un cas peut s’avérer contre-productif dans un autre. Il revient donc au jugement professionnel de chaque intervenant·e de déterminer l’approche la plus adéquate à chaque situation.

Ce guide propose des recommandations spécifiques pour :

- **Les professionnel·le·s psychosociaux et de l'aide**, qui offrent un soutien ou des interventions visant à améliorer le bien-être mental, émotionnel, et social des individus et de leurs proches. Cela inclut notamment les travailleur·euse·s sociaux, intervenant·e·s, psychologues, psychiatres, agents de suivi, mentore·s ou intervenant·e·s en toxicomanie. Ces professionnel·le·s accompagnent les personnes adhérant aux croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste et à l’idéologie anti-autorité, les soutiennent dans leur prise de distance (ci-après désignée comme « distanciation »), ou interviennent auprès de leurs proches.
- **Les autorités publiques**, c'est-à-dire les employé·e·s de l’État en contact direct avec le public, susceptibles de croiser de telles personnes dans le cadre de leurs fonctions, comme les agent·e·s de santé publique, les services de protection de l’enfance, les administrations municipales, les services d’immigration ou les autorités fiscales.

- **Les forces de l'ordre**, soit les agent·e·s de police, agent·e·s de la paix, responsables de la sécurité communautaire ou professionnel·le·s de la justice pénale, qui peuvent être appelés à intervenir auprès de ces individus ou de leurs familles en situation de crise, ou dans un contexte d'infraction ou de procédure judiciaire.

À propos du phénomène du souverainisme idéologico-conspirationniste et de la résistance à l'autorité

Au cœur de l'extrémisme associé au souverainisme idéologico-conspirationniste et aux idéologies anti-autorité se trouve un rejet fondamental de l'État, perçu comme illégitime, corrompu ou oppressif. Ce rejet s'accompagne d'une profonde méfiance envers le gouvernement, les institutions établies et les figures d'autorité. Au-delà de ces griefs centraux, l'idéologie demeure très fragmentée, les personnes qui y adhèrent adaptant leurs croyances selon divers contextes nationaux, politiques, sociaux ou culturels.

Les théories du complot occupent une place centrale dans ces récits idéologiques, souvent mêlées à des croyances ésotériques ou spirituelles. Ces combinaisons peuvent servir de porte d'entrée vers l'idéologie plus large, notamment dans des domaines liés à la santé et au bien-être personnel. Ce phénomène s'est accentué pendant la pandémie de COVID-19, période durant laquelle les discours liés au souverainisme idéologico-conspirationniste et aux idées anti-autorité ont gagné en visibilité en exploitant les peurs entourant les vaccins et les traitements médicaux. De plus, ces visions du monde se recoupent fréquemment avec des propos d'extrême droite, antisémites, racistes ou hostiles aux personnes 2SLGBTQIA+, contribuant à la diffusion de récits d'exclusion.

Les idéologies anti-autorité et les croyances souverainistes idéologico-conspirationnistes varient largement selon les contextes locaux, nationaux ou régionaux. En Amérique du Nord, de nombreuses personnes adhérant à ces croyances se désignent elles-mêmes comme sovereigns, freemen ou state citizens (par opposition à citoyens de l'État fédéral). En Allemagne, ces individus sont souvent désignés publiquement comme Reichsbürger ou Selbstverwalter, bien qu'ils préfèrent eux-mêmes des termes comme freie Menschen (personnes libres), Menschenrechtler (défenseur·e·s des droits de la personne), Schicksalsgemeinschaft (communauté de destin) ou encore Erwachte (éveillé·e·s).

Voici quelques convictions courantes que l'on retrouve au sein des mouvements liés au souverainisme idéologico-conspirationniste et aux idéologies anti-autorité — même si leur expression peut varier selon les contextes nationaux ou historiques :

- Le gouvernement est illégitime ou illégal.
- Le gouvernement a été infiltré ou remplacé par des acteurs malveillants.
- Les individus ne sont pas légalement tenus de se conformer aux exigences de l'État (impôts, factures, etc.).
- Les autorités gouvernementales, y compris les forces de l'ordre, ne détiennent aucun pouvoir légal.
- Le gouvernement, considéré comme illégitime, cherche à manipuler, à exploiter ou à conditionner mentalement la population dans le cadre d'un projet ou d'une conspiration secrète.

Comportements reconnaissables

Interagir et communiquer avec des personnes adhérant aux croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou aux idéologies anti-autorité peut s'avérer complexe, en raison de la nature même de leurs convictions et de leur méfiance envers toute personne perçue comme représentant ou soutenant l'État. Ces individus considèrent souvent qu'ils détiennent une « vérité cachée » et accueillent avec suspicion toute tentative de remise en question. Cette posture alimente une attitude non coopérative, les rendant peu enclins à participer à des échanges susceptibles de confronter leur vision du monde.

Dans certains cas, ces personnes peuvent adopter une attitude très conflictuelle, allant parfois jusqu'à recourir aux menaces, à la provocation ou à la violence pour affirmer leurs croyances. Leur style de communication est souvent unidirectionnel et didactique, dans le but de convaincre, de persuader ou même de « convertir » les autres à leur vision. Cela rend les échanges difficiles, car ils cherchent à dominer la conversation, laissant peu de place à un dialogue constructif. Plutôt que de discuter dans une optique de partage d'idées, ils utilisent souvent l'échange comme exutoire pour exprimer leur frustration.

Outre ces dispositions générales, les personnes impliquées dans ces croyances peuvent également manifester des comportements spécifiques envers les professionnel·le·s psychosociaux et de l'aide, les autorités publiques et administratives, ainsi que les forces de l'ordre — ces aspects sont abordés plus en détail dans les sections suivantes.

Motivations sous-jacentes

Pour interagir efficacement avec des personnes adhérant aux croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou aux idéologies anti-autorité, il est utile de comprendre les motivations qui peuvent sous-tendre leurs comportements. Leur adhésion découle d'un enchevêtrement complexe de facteurs personnels, sociaux, psychologiques, économiques, politiques et idéologiques. Cette implication peut être déclenchée ou amplifiée par une crise personnelle, un bouleversement ou un moment charnière dans leur parcours de vie. Cependant, leurs convictions reposent souvent sur une peur profonde ou une certitude selon laquelle les autorités et les institutions établies — comme les médias ou les systèmes de santé — constituent une menace directe à leur bien-être, ce qui peut mener à des réactions défensives, voire à des comportements violents dans de rares cas.

Parce qu'ils estiment détenir une « vérité cachée », ces individus se sentent souvent investis d'une mission de protection ou d'éveil des autres, se positionnant comme des défenseurs de valeurs justes. Toutefois, ils ne perçoivent pas toujours que leurs convictions et leurs actions peuvent être nuisibles, tant pour eux-mêmes que pour leur entourage.

Dans certains cas, l'adhésion à ces croyances peut aussi s'expliquer par des avantages personnels ou financiers, comme l'évitement de certaines obligations fiscales ou légales. Par ailleurs, comme pour d'autres idéologies fondées sur le complot ou l'extrémisme, ces croyances offrent parfois un réconfort psychologique : elles renforcent l'estime de soi, simplifient des réalités sociales complexes, et procurent un sentiment de valeur, de statut, de contrôle ou de sécurité — souvent sous-tendu par l'idée de servir une cause « noble ». Remettre ces convictions en question, voire y renoncer, représente alors un défi majeur, car cela implique la perte de ces bénéfices perçus, voire une crise identitaire, rendant le processus de distanciation particulièrement difficile.

Engager le dialogue avec les adhérents

Les professionnel·le·s du secteur psychosocial, les représentant·e·s des autorités publiques et administratives ainsi que les forces de l'ordre sont autant de groupes professionnels susceptibles d'interagir, dans le cadre de leur travail, avec des individus adhérant à des idéologies liées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou aux courants anti-autorité. Les sections suivantes abordent les défis spécifiques que ces professionnels peuvent rencontrer, ainsi que des approches et des stratégies susceptibles de favoriser des interventions constructives.

1 Professionnel·le·s psychosociaux et de l'aide



Les professionnel·le·s psychosociaux et de l'aide regroupent les personnes qui offrent du soutien, des soins ou des interventions visant à améliorer le bien-être mental, émotionnel et social, tant des individus que des familles. Cela inclut notamment les travailleur·euse·s sociaux, les conseiller·ère·s, les psychologues, les infirmier·ère·s, les psychiatres, les intervenant·e·s, les mentore·s ou les professionnel·le·s en toxicomanie.

Ce soutien peut également s'adresser aux membres de l'entourage — famille, ami·e·s, proches — qui subissent les répercussions émotionnelles ou relationnelles liées aux croyances d'un·e proche adhérant à ces idéologies. Il est fréquent que ce soient les proches, et non les personnes concernées elles-mêmes, qui sollicitent du soutien pour composer avec les tensions générées par ces convictions.

A) Individus adhérant à des croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste

Obstacles au soutien psychosocial

Profonde méfiance à l'égard de l'État

- De nombreuses personnes adhérant à ces croyances perçoivent les services de soutien psychosocial comme des instruments de contrôle ou d'ingérence de l'État, et les considèrent donc comme peu fiables.
 - ▶ Par exemple, elles peuvent voir les intervenant·e·s psychosociaux comme des agent·e·s de l'État cherchant à manipuler ou à contrôler leurs pensées et leurs actions.
- Cette méfiance peut aussi s'étendre aux organismes non gouvernementaux — y compris les organismes à but non lucratif et les associations caritatives — s'ils sont perçus comme financés par l'État ou alignés sur les politiques gouvernementales et les discours dominants.

Stigmatisation liée à la demande d'aide

- Bien que la stigmatisation entourant la santé mentale soit répandue, elle peut être encore plus marquée dans les cercles liés au souverainisme idéologico-conspirationniste ou aux idéologies anti-autorité, qui affirment détenir des « vérités cachées » sur le monde. Demander de l'aide peut être vu par d'autres membres de la communauté comme un signe de soumission au système qu'ils cherchent justement à rejeter.

Rejet du soutien jugé inutile

- Plusieurs individus estiment que le soutien psychosocial est superflu, car ils considèrent leur vision du monde comme légitime plutôt que problématique.
- Plutôt que d'adopter une posture d'introspection, ils ont tendance à externaliser la responsabilité de leurs difficultés en l'attribuant à l'oppression ou à la corruption gouvernementale.
- Ces idéologies valorisent généralement l'autonomie, l'isolement et une méfiance extrême envers toute forme d'autorité, ce qui va à l'encontre de l'idée de recevoir un appui externe.
- Le soutien imposé dans le cadre du système judiciaire est parfois interprété comme une atteinte aux libertés individuelles.

Défis lors de la pratique

Établir la confiance est difficile

- De nombreuses personnes adhérant à ces croyances entretiennent une profonde méfiance envers les figures d'autorité, y compris les professionnel·le·s psychosociaux, qu'elles considèrent comme des agent·e·s de l'État ou comme des individus endoctrinés par le système qu'elles rejettent.
- Elles peuvent remettre en question les intentions des professionnel·le·s, ce qui freine l'établissement d'un lien significatif et entrave les progrès.
- Certain·e·s ne se présentent à des séances de soutien psychosocial que lorsqu'elles y sont obligées par la justice (par exemple dans le cadre d'un jugement), ce qui limite leur participation au strict minimum requis.

Défis de communication

- Ces individus peuvent parler de manière excessive de leurs croyances, monopoliser la conversation et montrer peu d'intérêt pour les interventions du·de la professionnel·le, rendant l'échange peu productif et unidirectionnel.
- Beaucoup se concentrent sur des discours de type argumentatif ou éducatif (donner des leçons, débattre, convaincre) plutôt que sur l'écoute ou l'introspection.
- Leur manière d'exprimer leurs idées peut souvent être fragmentée, confuse ou saturée de langage pseudo-juridique ou conspirationniste, ce qui complique la compréhension et l'interaction.

- Certaines personnes sont si absorbées par leurs croyances qu'elles ont tendance à se répéter et à avoir de la difficulté à se concentrer pendant les séances.

Agressivité, sentiment de supériorité et résistance au changement

- Parce qu'elles estiment détenir un savoir « caché » ou privilégié, ces personnes peuvent faire preuve d'un fort sentiment de légitimité morale ou de supériorité, ce qui rend difficile toute remise en question personnelle.
- Lorsque leurs convictions sont remises en cause, elles peuvent réagir avec hostilité ou agressivité, créant un climat inconfortable, voire potentiellement risqué pour les intervenant·e·s.
- Le refus de reconnaître ses torts est souvent exacerbé par l'enracinement identitaire de ces croyances : toute remise en question est perçue comme une perte de repères ou d'identité.
- Le processus de remise en question peut devenir d'autant plus douloureux et déstabilisant si la personne a déjà consenti à des investissements importants (temps, argent, réputation) au nom de ces idéologies.

► Par exemple, certain·e·s peuvent s'endetter pour suivre des formations pseudo-juridiques ou accumuler des amendes importantes pour non-paiement d'impôts et de factures.

Approches du soutien psychosocial

Les approches suivantes peuvent être utiles lorsqu'on se prépare à interagir avec une personne adhérant à des croyances associées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou marquées par une forte méfiance envers l'autorité :

- Faire preuve de patience et adopter une posture sans jugement est essentiel pour favoriser un espace sécurisant où la personne se sentira libre de s'exprimer.
- Il est crucial de reconnaître que ces idéologies peuvent être néfastes non seulement pour la société et les proches, mais aussi pour la personne elle-même.

► Par exemple, certaines personnes peuvent faire face à des conséquences juridiques ou financières importantes en raison de leurs actions motivées par ces croyances.

- Les comportements ou croyances adoptés peuvent servir de mécanismes de défense face à des expériences personnelles ou à des difficultés. Il est souvent pertinent d'explorer les facteurs psychosociaux sous-jacents qui ont contribué à l'adhésion à ces idées.

► Par exemple, une personne ayant vécu de la discrimination de la part d'un·e représentant·e de l'État pourrait en venir à percevoir l'ensemble du gouvernement comme oppressif. Travailler sur cette expérience vécue pourrait permettre de mieux comprendre les blessures qui alimentent ses croyances.

- Favoriser la résilience et la capacité à se relever des épreuves devrait être au cœur de l'accompagnement.
 - ▶ Par exemple, la personne peut avoir développé des stratégies d'adaptation néfastes en réaction à l'adversité. Il est donc important d'identifier avec elle des alternatives plus saines, extérieures à ses croyances idéologiques, afin de construire une résilience durable.
- Adopter une approche centrée sur la personne, en répondant à ses besoins concrets et en la rencontrant là où elle en est dans son parcours, peut contribuer à instaurer un lien de confiance et à favoriser l'engagement.
- Valoriser les petits pas en avant, tout en acceptant que les progrès soient souvent lents, progressifs et non linéaires.
- Travailler avec des personnes adhérant à ces idéologies peut être exigeant. Il est donc important de bénéficier d'un soutien professionnel régulier, que ce soit par le biais de la supervision clinique, de la consultation entre collègues ou de groupes de discussion entre praticien·ne·s, afin de maintenir du recul, d'échanger des stratégies et de prévenir l'épuisement.
- Maintenir des limites claires entre les sphères personnelle et professionnelle est essentiel. Cela permet de préserver son rôle professionnel, de poser un cadre relationnel constructif et respectueux, et de protéger sa propre santé mentale et émotionnelle.

Conseils pour les professionnel·le·s psychosociaux

Les stratégies suivantes peuvent être utiles lors d'interactions directes avec des personnes adhérant à des croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou marquées par une forte méfiance envers l'autorité.

Communication claire et constructive

- Établir un cadre clair et constructif pour la communication (ex. : rappeler la durée prévue de la rencontre, les limites sur les sujets abordés, les raisons de la démarche psychosociale) peut aider à éviter les digressions.
 - ▶ Il est important de trouver un équilibre entre la fermeté nécessaire pour prévenir les comportements hostiles et la flexibilité requise pour permettre une expression sincère et curieuse.
- Évaluer et ajuster continuellement son approche ainsi que la manière de communiquer.
- En général, il vaut mieux éviter de débattre directement des croyances idéologiques afin de maintenir l'accent sur les besoins et le bien-être de la personne.
 - ▶ Toutefois, dans certains cas, aborder les croyances peut s'avérer utile – par exemple en posant des questions, en offrant des contre-arguments ou des perspectives alternatives, ou en déconstruisant certains propos. Cela doit toujours se faire avec bienveillance et curiosité, dans un cadre de confiance établi, et uniquement si la personne s'y montre réceptive.

Navigating Sovereignist Beliefs and Anti-Authority Resistance

Maintien et développement du respect et de l'engagement

- Traiter la personne avec respect et prendre au sérieux ce qu'elle vit, même si l'on est en désaccord avec ses croyances – cela constitue la base d'une relation de travail constructive.
 - Reconnaître les émotions et les préoccupations exprimées par la personne, sans pour autant valider son idéologie. Faire la distinction entre la personne et ses croyances peut contribuer à instaurer un climat de confiance.
 - Utiliser un langage neutre et apolitique pour éviter de déclencher des débats idéologiques.
 - Reprendre les termes que la personne utilise pour se décrire elle-même, ce qui peut favoriser un dialogue ouvert et non conflictuel. Éviter les étiquettes qu'elle n'a pas employées, car celles-ci peuvent renforcer une logique de polarisation.
- Par exemple, si une personne ne s'est pas explicitement identifiée à l'aide d'étiquettes comme « Reichsbürger » ou « citoyen souverain », le fait de lui attribuer ces termes peut renforcer une vision rigide et manichéenne des personnes qui ne partagent pas nos croyances, ce qui nuit au dialogue constructif.

- Au besoin, demander des clarifications sur des termes ambigus pour s'assurer de parler du même concept.
- Par exemple, « Vous avez utilisé le mot “fiduciaire” plusieurs fois, et je veux m'assurer de bien comprendre ce que vous entendez par là. Pourriez-vous m'en dire un peu plus ? »

Répondre à la personne et à ses besoins

- Prioriser le bien-être et l'état émotionnel de la personne, plutôt que de se concentrer uniquement sur ses croyances. Comprendre et reconnaître les expériences personnelles, les difficultés et les blessures qui façonnent sa vision du monde peut favoriser des échanges constructifs.
- Rediriger doucement la conversation vers ses besoins personnels et ses émotions, même lorsqu'elle cherche à ramener la discussion sur un terrain idéologique. Utiliser une approche basée sur les forces et des questions bienveillantes peut être aidant.

- « Que se passe-t-il dans votre vie en ce moment ? »
► « Qu'est-ce qui compte le plus pour vous ? »
► « Quels aspects de votre système de croyances vous semblent efficaces et pour quelle raison ? »
- Il peut être parfois pertinent de laisser la personne exprimer ses frustrations, mais il est tout aussi important de savoir quand recentrer l'entretien sur d'autres enjeux.
 - Reconnaître avec empathie les doléances, qu'elles soient réelles ou perçues. Cela permet d'instaurer un climat de confiance, sans pour autant valider les croyances idéologiques.

- Se concentrer sur les problèmes concrets engendrés par les comportements liés aux croyances, et collaborer pour identifier des solutions alternatives. Cela inclut une attention aux difficultés sous-jacentes pouvant nourrir le mécontentement, comme des enjeux financiers ou juridiques. Offrir un soutien dans ces domaines peut contribuer à désamorcer certaines frustrations plus larges. Par exemple :

- ▶ Offrir un accompagnement en planification financière ou en littératie budgétaire pour diminuer le stress et certains griefs envers les institutions.
- ▶ Aider à naviguer dans les démarches juridiques, comme se préparer à une audience, remplir des formulaires ou être orienté·e vers des ressources légales appropriées.

Encourager l'introspection

- Favoriser l'autoréflexion en incitant la personne à explorer les origines et les motivations de ses croyances. Poser des questions ouvertes, sans jugement, peut aider à lancer ce processus.

- ▶ Par exemple :
 - ▶ «Qui a créé les règles dans votre groupe ou votre communauté, et quelles pourraient être leurs motivations ?»
 - ▶ Quand avez-vous découvert pour la première fois...? Que se passait-il dans votre vie à ce moment-là ?»

- Utiliser des scénarios hypothétiques pour amener la personne à réfléchir aux conséquences concrètes de ses croyances.

- ▶ Par exemple : «Que se passerait-il si votre idéologie était appliquée concrètement, pour vous et pour les autres ?»

- Relever doucement certaines incohérences dans les croyances exprimées afin de stimuler une réflexion critique.
- Montrer avec empathie les répercussions négatives de certains comportements ou croyances : sur la personne elle-même, mais aussi sur ses proches.
- Reconnaître les aspects positifs vécus au sein de ces croyances — comme un sentiment d'appartenance ou des relations importantes — tout en soulignant les effets néfastes. Cette reconnaissance peut aider la personne à voir les nuances de son expérience et à développer une tolérance à l'ambiguïté.

Favoriser des moyens concrets de prise de distance

- Aider la personne à reconstruire une identité plus saine, en mettant l'accent sur des dimensions de sa vie extérieures à ses croyances idéologiques.
 - ▶ Par exemple : l'encourager à retrouver un loisir qu'elle aimait avant ou à en découvrir un nouveau.
- Soutenir l'abandon progressif de comportements ou pensées nuisibles, en les remplaçant par des alternatives plus positives et résilientes.
 - ▶ Par exemple : encouragez-les à adopter un nouveau passe-temps ou un passe-temps qu'ils ont abandonné en raison de leur implication dans leurs croyances.
- Faciliter la reconnexion à des milieux sociaux positifs, où la personne pourra trouver du sens, du soutien, un sentiment d'appartenance et de reconnaissance – en dehors de ses croyances actuelles.
 - ▶ Par exemple : renouer avec la famille ou les ami·es, reprendre une activité, explorer des formations ou un emploi.

B) Famille, amis, et proches



Les croyances et comportements des personnes adhérant à des idées associées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou à des idéologies antiautoritaires peuvent avoir un impact profond sur leur entourage, notamment leur famille, leurs amis et leurs contacts proches. L'ampleur de cet impact, ainsi que la manière dont les proches y font face, varient selon la nature de la relation (partenaire, enfant, ami·e, collègue), mais aussi selon la personnalité, les circonstances et la capacité émotionnelle ou personnelle des proches à gérer la situation.

Lorsqu'on travaille avec des familles, il peut être pertinent d'évaluer la sécurité de la situation actuelle, tout en prenant en compte les risques que l'adhérent apprenne que quelqu'un de son entourage consulte un·e professionnel·le psychosocial·e. Il est aussi possible que des membres de la famille, des ami·es ou des proches partagent ou adoptent partiellement ou complètement les croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou à des idéologies antiautoritaires. Les informations et conseils ci-dessous s'appliquent surtout aux situations où les proches ne partagent pas ces croyances et cherchent à faire face aux tensions, conflits ou charges émotionnelles qui en découlent.

Défis rencontrés par la famille, les amis, et les proches

Des communications difficiles

- Les personnes adhérant au souverainisme idéologico-conspirationniste ou à des idéologies antiautoritaires peuvent détourner tout sujet lié à la politique ou au gouvernement pour l'amener vers des croyances conspirationnistes.
- Remettre en question ces croyances peut être perçu comme une attaque personnelle, déclenchant des réactions défensives.
- Les arguments rationnels sont souvent inefficaces. Ils peuvent être émotionnellement épuisants pour les proches qui ont de la difficulté à rester objectifs durant les échanges.
- Les proches peuvent se sentir frustrés, impuissants et accablés face aux tentatives répétées de persuasion ou de conversion à ces croyances.
- Les conversations dégénèrent fréquemment en disputes ou en conflits verbaux.

Détresse émotionnelle

- Les membres de la famille, les ami·es, et les proches doivent composer avec une gamme d'émotions difficiles, telles que la peur, la colère, la tristesse, l'impuissance, la culpabilité, la honte, le sentiment de rupture ou de déconnexion.
- Plusieurs peuvent avoir l'impression d'avoir perdu un lien significatif ou d'évoluer dans deux réalités parallèles. Cela est particulièrement vrai lorsque la personne a récemment adopté ou renforcé des croyances associées au souverainisme idéologico-conspirationniste.
- Dans les relations parent-enfant :
 - Les enfants élevés dans de tels environnements peuvent ressentir de la peur ou de l'anxiété en raison de la vision du monde de leurs parents.
 - Ils peuvent se sentir en décalage avec les milieux qu'ils fréquentent, comme l'école, où les perspectives offertes contredisent celles de la maison. Cela peut entraîner une confusion émotionnelle et nuire à leur développement identitaire.

► Par exemple, si un enfant va à l'école, les discours des enseignant·es ou des camarades peuvent contredire les croyances véhiculées à la maison, ce qui peut engendrer de la confusion, de l'incertitude émotionnelle et nuire au développement identitaire.

- En grandissant, ces enfants peuvent remettre en question les croyances parentales, ce qui peut créer un sentiment de trahison ou une perte de confiance envers leurs parents.
- Cette tension peut affaiblir le lien parent-enfant, rendant plus difficile la recherche de soutien, de conseils ou de connexion émotionnelle.
- À l'inverse, certains enfants peuvent adopter les croyances de leurs parents, contribuant à leur diffusion dans leurs propres cercles sociaux.

Conséquences dans la vie quotidienne

- Des difficultés financières, juridiques ou des dettes peuvent survenir si la personne refuse de payer ses factures, son hypothèque ou ses impôts, ce qui peut imposer un fardeau sur la famille immédiate.
- Le refus de se conformer aux autorités peut aussi affecter les proches, incluant conjoint·es et enfants.
 - ▶ Par exemple, des parents adhérant à des croyances liées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou défiant à l'égard des autorités peuvent refuser des soins médicaux essentiels à leurs enfants, ce qui peut entraîner des problèmes de santé ou de développement.
- Le refus d'envoyer les enfants à l'école et le choix de l'enseignement à domicile — bien que légal au Canada — peut limiter leur exposition à des perspectives diversifiées, réduire les interactions sociales et accroître l'imprégnation des croyances parentales.
- Le non-enregistrement de la naissance d'un enfant peut avoir des conséquences importantes : absence de protection légale, accès restreint ou limité à l'éducation et aux soins de santé, et difficultés d'intégration sociale.

Conseils pour les proches (famille, ami·es, contacts étroits)

- Si possible, maintenez le lien avec la personne en vous concentrant sur des intérêts communs ou des liens affectifs, afin de préserver la relation.
- Évitez les discussions sur sa vision du monde et redirigez plutôt la conversation vers des sujets neutres ou partagés.
- Établissez des limites claires en nommant explicitement les sujets que vous refusez d'aborder.
- Dans la plupart des cas, il vaut mieux éviter de chercher à réfuter leurs croyances par le débat, car les théories du complot sont souvent conçues pour résister aux arguments logiques. Cependant, si vous vous sentez à l'aise, poser des questions subtiles ou offrir des perspectives alternatives peut parfois encourager une certaine réflexion critique, sans confrontation directe.
 - ▶ Par exemple, poser des questions comme « À quoi ressemblerait la vie dans le Freistaat Preußen ? » ou « Quels droits et libertés une personne souveraine aurait-elle concrètement ? » peut permettre de mettre en lumière certaines contradictions.
- Exprimez calmement, mais fermement votre désaccord face à des propos ou positions problématiques. Cela peut aussi éviter que des personnes témoins (comme les enfants) ne perçoivent ces propos comme légitimes.
- Soyez prudent·e lorsque vous offrez de l'aide, car résoudre leurs problèmes — par exemple en payant leurs factures — peut renforcer leurs croyances en validant indirectement leurs actions.

- Trouvez un équilibre entre empathie, respect et affirmation de vos propres limites.
- Gardez des attentes réalistes et sachez que le changement profond, s'il survient, peut prendre du temps, voire ne jamais arriver.

Stratégies d'adaptation pour les proches

- Les groupes de soutien entre pairs, en présentiel ou en ligne, peuvent être utiles pour exprimer vos émotions et discuter de votre relation avec la personne concernée.
- Une exposition répétée à des discours associés au souverainisme idéologico-conspirationniste peut semer le doute, même chez les proches. Dans ce cas, l'usage d'outils d'analyse critique (pensée critique, littératie médiatique) peut vous aider à déconstruire ces discours et à rester ancré·e dans vos propres valeurs.
- Établir des limites claires ou convenir de règles (ex. sujets à éviter) peut permettre à la relation de se poursuivre sans tension excessive.

► Par exemple, s'entendre pour respecter les opinions différentes sans chercher à changer l'autre peut aider à maintenir une certaine neutralité.

- Dans certains cas, réduire la fréquence des contacts peut aider à protéger sa santé mentale.
- Il est également possible de couper complètement le contact.

► Prendre ses distances demeure toujours une option légitime. Si la relation devient trop lourde émotionnellement ou qu'elle est nuisible, il peut être nécessaire de reconsidérer le maintien de ce lien afin de préserver votre bien-être.

2 Autorité publique et administration



La résistance au gouvernement et aux institutions constitue un élément central des idéologies associées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou à une posture antiautoritaire, ces institutions étant perçues comme illégitimes, illégales ou corrompues. Cette méfiance s'étend aux employé·es, représentant·es et agent·es de l'État — qu'il s'agisse de fonctionnaires municipaux, de services de délivrance de passeports, de la protection de l'enfance, ou de professionnel·les travaillant dans des institutions comme les hôpitaux, les banques ou les compagnies d'assurance.

En conséquence, les personnes adhérant à ces croyances font souvent preuve d'hostilité et de non-coopération, ce qui entraîne des interactions répétées avec les autorités et perpétue un cycle de confrontation et de conflit. Par exemple, refuser de payer des amendes ou de régler des dettes peut entraîner des conséquences croissantes, comme des saisies de biens ou des expulsions. Ces situations peuvent parfois mener à des affrontements directs avec les forces de l'ordre.

Il est important de noter que ce refus de coopérer est parfois vécu par ces personnes comme un acte d'autodéfense. Certaines cherchent à reprendre le contrôle ou à piéger les autorités en espérant des erreurs administratives, tandis que d'autres sont motivées par une réelle peur ou un profond sentiment de méfiance.

Plusieurs facteurs rendent les interactions entre ces individus et les autorités administratives particulièrement complexes :

- **Obligations légales d'interagir :** Dans certains cas, les autorités ont l'obligation légale de répondre aux requêtes ou aux correspondances reçues. Cependant, ces réponses — selon leur formulation — peuvent parfois renforcer les croyances associées au souverainisme idéologico-conspirationniste en étant interprétées comme une reconnaissance tacite de leur vision du monde. Inversement, l'absence de réponse peut être perçue comme un aveu de faute. Il est donc souvent crucial d'utiliser un langage standardisé, qui réaffirme les procédures légales et rejette la validité des arguments associés à ces croyances ou à une posture antiautoritaire.
- **Ressources limitées :** Le manque de temps et de personnel peut nuire au traitement adéquat de ces situations.
- **Manque de soutien institutionnel :** Les employé·es peuvent se sentir mal soutenu·es face à des interactions hostiles ou complexes. Cela concerne souvent les personnes qui sont en première ligne, comme les greffiers et greffières, les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales, ou les employés municipaux et municipales.
- **Formation insuffisante :** Le manque de formation spécialisée ou de sensibilisation peut empêcher des réponses adaptées.

Comportements typiques

Résistance et refus

Les personnes qui rejettent l'autorité de l'État peuvent adopter divers comportements de résistance ou de non-coopération, et refuser de se conformer aux systèmes gouvernementaux ou à leurs obligations légales. Cela peut inclure :

- Un refus de participer entièrement au système gouvernemental et de se soumettre à leurs obligations légales, comme le paiement des impôts, l'immatriculation des véhicules ou l'obtention de pièces d'identité délivrées par l'État (ex. : permis de conduire).
- Un refus de se conformer à toute directive ou ordonnance de l'État, par exemple :
 - ▶ Refus de comparaître à une convocation ou un mandat judiciaire. Ignorer la correspondance officielle, y compris la collecte et la réponse à tous les courriers des autorités gouvernementales.
 - ▶ Ignorer les correspondances officielles, y compris le courrier provenant des autorités gouvernementales.
 - ▶ Des formes de résistance physique peuvent survenir, en particulier dans les situations perçues comme intrusives, telles que les saisies, expulsions, visites de protection de l'enfance ou confiscations d'armes.
- Lors d'interactions avec les agents publics, ces personnes peuvent :
 - ▶ Demander à parler à un·e superviseur·e et refuser de présenter une pièce d'identité ou une autorisation émise par l'État.
 - ▶ Insister pour être traitées différemment, affirmant que les lois ou procédures habituelles ne s'appliquent pas à elles.
- Des tactiques peuvent être utilisées pour se soustraire au système ou éviter les obligations et interactions avec l'État, par exemple :
 - ▶ En Allemagne, certaines personnes cessent de payer leurs assurances, ce qui peut entraîner des dettes et d'autres problèmes.
 - ▶ Au Canada, certaines tentent de retarder ou d'empêcher une expulsion en transférant la propriété de leur logement à un tiers de manière préventive.

Impact sur la famille

Le refus d'obéir aux autorités ou de respecter certaines directives, notamment en matière de santé publique, peut aussi avoir des répercussions sur les membres de la famille. Par exemple :

- Refus, retard ou évitement de l'aide provenant des services de protection de l'enfance.
- Refus, retard ou évitement de soins de santé de routine ou urgents, y compris les soins dentaires, les vaccins ou les examens de la vue.

- Offrir une éducation alternative à leurs enfants :
 - ▶ Dans le contexte allemand, certains parents empêchent leurs enfants d'aller à l'école, ce qui est généralement interdit par la loi.
 - ▶ Dans le contexte canadien, les parents peuvent opter pour l'enseignement à domicile, mais refusent parfois de suivre le programme scolaire prescrit par la province (là où cela est requis).
- Refuser ou omettre de déclarer la naissance d'un enfant, ce qui peut entraîner d'importants défis juridiques et sociaux à long terme pour ce dernier.

Tactiques de pseudo-loi et inondation de papier

Le pseudodroit fait référence à des idées, croyances ou pratiques qui se présentent faussement comme fondées sur des principes juridiques établis, mais qui n'ont en réalité aucune base légale légitime. Les arguments pseudolégaux s'éloignent des compréhensions conventionnelles du droit et de la jurisprudence, s'appuyant souvent sur des lois inexistantes, des interprétations erronées de lois existantes, ou encore des principes juridiques obsolètes.

L'inondation administrative (aussi appelée parfois terrorisme papier) est une tactique employée par certains adeptes du pseudodroit. Elle repose sur l'utilisation de documents juridiques, tels que de fausses hypothèques, des dépôts de bilan abusifs, des poursuites frivoles ou d'autres documents frauduleux (comme des mises en demeure) pour intimider ou harceler des opposants perçus, ou pour ralentir et paralyser des procédures légitimes.

- Les personnes peuvent inonder les autorités de correspondances excessives afin de ralentir délibérément les processus administratifs et de gaspiller les ressources publiques.
- Elles peuvent soumettre des demandes déraisonnables ou confuses, ou utiliser des tactiques dilatoires pour retarder intentionnellement la gestion de leur dossier.
- Plutôt que de s'adresser à l'autorité compétente, elles peuvent impliquer de multiples acteurs ou institutions — y compris des instances fédérales ou même internationales — afin de complexifier et surcharger davantage le système.
- Les tactiques pseudolégales fréquentes incluent :
 - Invoquer le pseudodroit pour refuser de se conformer aux lois ou ordres étatiques.
 - Créer et utiliser de faux documents, tels que des cartes d'identité, permis ou autres pièces administratives falsifiées.

- Faire une demande de documents pour prouver une certaine ascendance ou origine.
 - ▶ Par exemple, en Allemagne, certaines personnes adhérant à des croyances associées au souverainisme idéologico-conspirationniste demandent un certificat de citoyenneté (Staatsangehörigkeitsausweis, ou Gelber Schein), se référant à la loi sur la nationalité de 1913 (RuStAG), qu'elles considèrent comme la seule conférant une pleine capacité juridique.
 - ▶ Au Canada, certains adeptes de la mouvance antiautoritaire se réclament à tort d'une origine autochtone, croyant ainsi acquérir une sorte de souveraineté particulière.
- Intégrer ou tenter d'utiliser une monnaie fabriquée de toutes pièces.
- Employer des termes désuets ou historiques pour désigner des documents, en référence à d'anciens régimes ou systèmes gouvernementaux :
 - ▶ Par exemple, inscrire « Königreich Preußen » (royaume de Prusse) comme lieu de naissance.
 - ▶ Au Canada, invoquer la Magna Carta de 1215 comme la véritable loi suprême.
- Exiger que les autorités utilisent leur propre terminologie :
 - ▶ Par exemple, en Allemagne, se faire appeler « personne naturelle » plutôt que « personne juridique ».
 - ▶ Au Canada, certaines personnes refusent de reconnaître leur nom légal tel qu'inscrit sur leur acte de naissance, le considérant comme une entité corporative distincte.

Menaces et insultes

Certaines personnes adhérant à des croyances associées au souverainisme idéologico-conspirationniste ou à des idéologies antiautoritaires peuvent recourir à des tactiques agressives ou coercitives pour intimider, déstabiliser ou contester les figures d'autorité.

Menaces, harcèlement et violence

- Des comportements verbaux agressifs, des menaces ou des actes d'intimidation peuvent viser les fonctionnaires, employé·es de l'État, membres des forces de l'ordre ou autres représentant·es des autorités. Dans certains cas extrêmes, cela peut mener à des menaces de mort, voire à des actes de violence.
- Des menaces peuvent aussi être formulées à l'aide de tactiques pseudolégales, comme l'envoi de faux documents juridiques (ex. : mises en demeure frauduleuses), qui peuvent contenir des menaces graves, allant jusqu'à des menaces d'exécution si les exigences ne sont pas satisfaites.

Filmer les interactions

- Les interactions avec les autorités sont souvent filmées puis diffusées en ligne. Cela peut servir d'exemple ou de guide pour d'autres adeptes, tout en exerçant une pression sur les autorités.
- Cette pratique peut également devenir une forme de doxxing, c'est-à-dire la divulgation en ligne d'informations personnelles, pouvant entraîner du harcèlement.

Navigating Sovereignist Beliefs and Anti-Authority Resistance

Collecte d'informations personnelles, surveillance, intimidation et extorsion

- Certaines personnes peuvent collecter des informations personnelles sur des représentant·es de l'autorité dans le but de les « tenir responsables » de leurs prétendus actes ou crimes, à un moment ultérieur.
- Cela peut s'étendre à la famille ou aux proches des autorités publiques, qui sont parfois considérées comme « complices » des crimes supposés du gouvernement.
- Des individus peuvent passer près du domicile ou de propriétés personnelles de ces figures d'autorité afin de les intimider, de recueillir des informations ou de les surveiller.
- Certains individus cherchent à influencer ou à menacer des fonctionnaires en utilisant des méthodes d'extorsion juridiquement douteuses.
- Des personnes peuvent se faire passer pour des avocat·es ou des représentant·es juridiques et envoyer de fausses demandes financières ou judiciaires à des agent·es publics, en exploitant des failles ou procédures légales pour les intimider sur le plan financier.

- ▶ Par exemple, en Allemagne, une fraude appelée Malta Scam consistait à enregistrer de fausses créances dans le registre du Code commercial uniforme (UCC) des États-Unis, puis à tenter de les faire exécuter par une agence de recouvrement maltaise. Cette méthode visait à menacer et intimider les cibles, et a depuis été suspendue.
- ▶ Au Canada et en Allemagne, des poursuites abusives connues sous le nom de SLAPP (Strategic Lawsuit Against Public Participation) sont parfois utilisées pour faire taire des critiques en les accablant de frais juridiques.

Interaction avec la personne concernée

Préparation

Une interaction efficace avec une personne adhérant à des croyances anti-institutionnelles ou de rejet de l'autorité demande une préparation minutieuse. Voici quelques éléments à considérer avant une rencontre :

- Définir la durée de l'échange (combien de temps avez-vous ou êtes-vous prêt·e à y consacrer).
- Faut-il prévoir un suivi ou un deuxième rendez-vous ?
- Quel est l'objectif principal de cette interaction ?
- Quels sont les problèmes spécifiques à régler, et comment peut-on les résoudre efficacement ?
- Quels documents, preuves ou pièces d'identité sont requis pour traiter le dossier ?
- Cette personne a-t-elle déjà proféré des menaces ?

- Est-ce que je me sens en sécurité d'interagir seul·e avec elle ?
 - ▶ Dans certains cas, il peut être utile d'être deux personnes pour mener l'entretien : cela permet d'observer, de se soutenir mutuellement et d'assurer une meilleure gestion de la situation.

Communication claire

- Énoncez clairement les limites de la rencontre et la durée prévue :
 - ▶ « Notre rendez-vous se termine à 14h. »
 - ▶ « Le but de notre discussion est... »
- Restez concentré·e sur les faits du dossier et ramenez constamment la discussion sur l'objet de la rencontre :
 - ▶ « Ce n'est pas la raison de notre rencontre aujourd'hui. Revenons à... »
 - ▶ « Vous avez déjà mentionné cela, mais cela n'est pas pertinent ici. Nous devons parler de... »
- Adoptez une posture transparente quant à votre rôle, au processus en cours et à la situation traitée. Cela aide à réduire les soupçons selon lesquels les fonctionnaires feraient partie d'un complot.
- Utilisez un langage clair, précis, et factuel, y compris dans les communications écrites :
 - ▶ Par exemple, indiquez clairement qu'une demande a été refusée, et pour quelles raisons juridiques ou administratives.
- Essayez de rester calme et évitez les réactions défensives qui pourraient être interprétées comme une attaque personnelle.
- Rappelez-vous l'étendue de vos responsabilités et de vos fonctions :
 - ▶ Par exemple, vous n'avez pas à débattre des croyances idéologiques de la personne, mais vous pouvez expliquer clairement les règles juridiques ou administratives qui encadrent l'échange.

Détourner leurs comportements ou leurs pratiques

Lorsqu'on interagit avec des personnes qui utilisent des tactiques pseudo-juridiques, il est essentiel d'évaluer attentivement la situation afin de choisir la meilleure approche. Certaines des suggestions ci-dessous peuvent sembler contradictoires : il est donc important de faire preuve de discernement selon le contexte.

Identifier et rejeter rapidement les tactiques pseudo-juridiques

- Lorsque vous repérez des arguments ou des pratiques pseudo-juridiques, il est préférable d'informer clairement la personne que ces stratégies n'ont pas de validité légale.
 - ▶ Par exemple, dans le contexte canadien : «Je suis les dispositions de la Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille. C'est cette loi qui s'applique ici. Vous pouvez la consulter si vous le souhaitez.»
- Éviter de participer à leur cadre pseudo-juridique.
 - ▶ Par exemple, ne pas utiliser les titres ou formulations inventés par la personne, ce qui risquerait de légitimer ses prétentions.
- Il peut être contre-productif de laisser ces démarches sans réponse. Dans certains cas, il est important de démontrer l'autorité et la légitimité de l'institution en prenant les mesures administratives ou juridiques appropriées.
- Une intervention rapide est essentielle pour éviter que les personnes ne perçoivent les retards ou hésitations comme une victoire ou une validation de leur comportement.
 - ▶ Par exemple, donner des amendes longtemps après une infraction peut donner l'impression qu'il n'y a pas eu de conséquences.
- Évitez de répondre à des demandes déraisonnables de conservation des ressources.
 - ▶ Par exemple, ne confirmez pas la réception de documents pseudo-juridiques, sauf si cela est exigé par la loi. Utilisez plutôt des réponses types qui indiquent clairement que ces documents ne sont pas valides et précisez la procédure légale ou administrative applicable.
- Ne déviez pas des procédures habituelles, car cela peut donner l'impression que la personne a obtenu un traitement spécial.
 - ▶ Par exemple, ne convoquez pas un supérieur uniquement parce que la personne refuse de traiter avec un employé ou une employée de niveau inférieur.

Interactions empathiques et respectueuses

- Restez concentré·e sur le sujet à traiter et évitez de discuter de l'idéologie. Redirigez la conversation si elle s'éloigne de l'objet de la rencontre.
 - ▶ Par exemple, «Vous avez eu l'occasion d'exprimer votre point de vue sur le gouvernement. Je vous ai écouté. Nous ne sommes pas d'accord, mais nous devons revenir à la procédure en cours.

- Évitez de stigmatiser, ridiculiser, rejeter ou juger la personne. Privilégiez plutôt une approche empathique. Cela permet de créer une expérience plus positive avec les services publics, qui peut remettre en question ses idées préconçues.
 - ▶ Par exemple, faire preuve de bienveillance, au lieu d'être froid ou méprisant, peut transformer leur perception d'un·e fonctionnaire et briser un cycle d'expériences négatives.
- Prenez le temps de répondre aux questions sincères afin d'assurer le traitement des demandes légitimes.
- Si les échanges respectueux ne donnent rien, envisagez de mettre fin à la communication ou de faire appel à un·e collègue.
- Ne tolérez pas les comportements agressifs et suivez toujours les procédures internes pour signaler la violence ou les menaces.

Renforcer les capacités d'intervention

Facilitation du travail

- Envisager de sensibiliser les membres de votre institution en partageant du matériel d'information et en offrant des formations sur les croyances antiautoritaires et les idéologies fondées sur des revendications associées au souverainisme idéologico-conspirationniste.
- L'utilisation de formulaires ou de textes standardisés peut faciliter la gestion des dossiers dès qu'une argumentation pseudo-juridique est identifiée.
- Adopter une approche cohérente ou établir des procédures standards face à ces individus permet de protéger et soutenir le personnel.

Mesures de sécurité

- En fonction des différents risques, plusieurs mesures de sécurité peuvent être mises en place à l'avance :

- ▶ Installer un système d'alarme permettant d'alerter les collègues en cas de sentiment de menace.
- ▶ Restreindre l'accès au bâtiment uniquement aux personnes ayant un rendez-vous.
- ▶ Prévenir un·e collègue lorsqu'un rendez-vous semble potentiellement risqué et garder la porte ouverte afin de permettre une intervention rapide.
- ▶ Informer les services de sécurité du bâtiment ou les forces de l'ordre locales.
- ▶ Être deux personnes lors du rendez-vous, afin de fournir un soutien et servir de témoin en cas d'incident.

- Déterminer les situations dans lesquelles la présence des forces de l'ordre est nécessaire.
 - ▶ Par exemple, en Allemagne, il est possible d'avoir recours à l'« Amtshilfe » (aide administrative), qui permet à une autorité de demander l'appui d'une autre autorité lorsqu'elle ne peut pas exécuter une mesure administrative seule (ex. : un huissier peut être accompagné par la police si une résistance est anticipée).

3 Forces de l'ordre



Certaines personnes adhérant à des croyances antiautoritaires ou à des idéologies fondées sur le souverainisme idéologico-conspirationniste peuvent refuser de se conformer à la loi, contester l'autorité des policiers ou employer des tactiques pseudo-juridiques pour entraver ou retarder les procédures judiciaires, voire menacer les institutions policières, les agents et leurs familles. Bien que la majorité de ces personnes ne soient pas violentes, les interactions avec les forces de l'ordre sont souvent longues, tendues, et peuvent parfois dégénérer, bien que cela reste rare.

Comportements fréquents observés lors des interactions avec les forces de l'ordre

«Refus d'obligation légale» à l'aide de tactiques pseudo-juridiques

- Désobéir ou ignorer les lois routières ou autres lois.
- Refuser d'obtempérer aux ordres ou directives des forces de l'ordre.
- Refuser de reconnaître l'autorité des tribunaux, par exemple en ignorant une citation à comparaître.
- Refus de porter ou de présenter une pièce d'identité émise par l'État ou tout autre document administratif (assurance, permis, etc.).
- Avancer des arguments invalides fondés sur la «common law», la «loi naturelle» ou d'autres cadres juridiques non reconnus.
- Refuser de signer des documents légaux ou policiers, car cela équivaut, selon leurs croyances, à l'acceptation d'un «contrat».

Filmer et enregistrer

Lors d'une interaction avec les autorités, ces individus peuvent se déclarer «souverains», «hommes libres» ou prétendre que la police n'a pas juridiction sur eux. Le fait d'enregistrer la scène sert généralement à :

- Provoquer ou piéger les policiers afin de les pousser à commettre des erreurs, dans le but de remettre en question leur autorité.
- Les entraîner dans de longs débats juridiques afin de manipuler le déroulement de l'échange.
- Diffuser les images en ligne pour «éduquer» autrui, propager de la désinformation ou discréditer les institutions policières et judiciaires.

Tactiques juridiques punitives ou de sabotage

- Recourir au «terrorisme administratif» (paper flooding), tel que l'envoi massif de documents falsifiés, des poursuites abusives ou le dépôt de faux priviléges légaux (liens) sur des biens policiers ou personnels (véhicules, propriétés privées d'agents ou de leur famille).

Refus d'ordres légaux et réglementaires

Les forces de l'ordre peuvent aussi croiser ces individus dans des contextes civils ou réglementaires, car leur rejet de l'autorité dépasse les seuls domaines policiers. Ils refusent aussi fréquemment de se conformer aux ordres liés :

- À des expulsions ou litiges immobiliers, comme le refus de quitter une propriété saisie ou louée.
- À la saisie d'armes à feu ou de permis connexes.
- À la protection de l'enfance ou aux ordonnances des tribunaux familiaux (refus de confier un enfant à la garde de l'État, non-respect des droits de visite supervisée, etc.).
- À l'application de règlements ou permis (santé publique, environnement, commerce).
- À des actes de désobéissance civile lors de manifestations ou rassemblements publics.
- À des fraudes ou délits financiers : faux conseils juridiques, déclarations fiscales frauduleuses, ou production de documents juridiques falsifiés.

Réactions hostiles et violentes

- Certaines personnes peuvent percevoir les forces de l'ordre comme une menace directe et réagir par de l'intimidation ou de la violence, ce qui peut entraîner des affrontements armés ou des escalades lors de simples contrôles routiers.
- Il arrive aussi que des individus ciblent délibérément les services de police par le biais d'attaques planifiées, d'embuscades ou de pièges visant à attirer les policiers dans un lieu dans le but de leur nuire.

Approches et stratégies

Gérer efficacement les interactions avec des personnes adhérant à des croyances antiautoritaires ou à l'idéologie du souverainisme idéologico-conspirationniste exige une combinaison d'approches, incluant la communication stratégique, les techniques de désescalade, la formation des agents, l'évaluation des niveaux de menace, et une bonne connaissance des ressources communautaires.

Communication stratégique et stratégies de désescalade

- Les personnes ayant ces croyances cherchent souvent à entraîner les agents dans des débats pseudo-juridiques. Il est recommandé d'éviter d'entrer dans ces débats et de réitérer les procédures légales en vigueur au niveau local, provincial ou fédéral.
- Elles peuvent aussi insister pour filmer ou enregistrer l'interaction. Les agents doivent supposer que toutes les interactions sont enregistrées et s'abstenir d'entrer dans des échanges pseudo-juridiques.
- Il est conseillé d'éviter tout langage qui pourrait aggraver la situation ou générer de l'hostilité.

Formation et sensibilisation

- Des formations spécifiques, comme des mises en situation, peuvent aider à se préparer aux interactions avec ces individus.
- Les agents devraient être formés à reconnaître les arguments pseudo-juridiques fréquents, les expressions clés et les comportements caractéristiques, afin de mieux anticiper et gérer ces rencontres.
- Il est important de procéder à une évaluation du niveau de menace avant toute intervention à risque (expulsion, garde d'enfants, mandat d'arrestation, etc.).
- Dans les cas jugés à haut risque, les agents doivent renforcer leur vigilance et, au besoin, prévoir du renfort.
- Sont recommandées d'explorer des approches alternatives qui permettent de désamorcer la situation au lieu de l'aggraver.

► Par exemple, arriver avec une arme dégainée peut renforcer la croyance que les autorités sont « contre eux » et provoquer une réaction défensive. Il vaut mieux, lorsque la situation le permet, intervenir sans arme à la main et communiquer clairement ses intentions avant d'agir.

Ressources communautaires et collaboration

- Les agents devraient être informés des ressources disponibles dans la communauté, telles que les services psychosociaux, les programmes de soutien, les ateliers de prévention de la violence et les formations aux compétences relationnelles destinés aux personnes adhérant à ces idéologies.
- Lorsque cela est pertinent, les agents peuvent partager ces ressources avec les individus concernés ou leurs proches.
- Si appropriées, ces ressources peuvent être présentées comme des moyens d'éviter l'entrée dans le système judiciaire.